

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD GESTION FLEXIBLE OBLIGATAIRE

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0012790186 - M

Objectif et politique d'investissement

Classification de l'OPC : Obligations et autres titres de créances internationaux

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure au Taux €STR capitalisé majoré de 2,30% grâce à une allocation flexible et diversifiée aux marchés de taux, de crédit et de devises. L'objectif de volatilité annualisée, sur l'horizon de placement recommandé, est inférieur à 5%. Ces objectifs de performance et de volatilité peuvent ne pas être atteints dans certaines circonstances de marché.

Politique d'investissement : L'allocation repose sur une analyse macroéconomique de l'environnement, une sélection fondamentale des actifs (titres vifs et/ou produits dérivés) et des modèles de détection et de suivi de tendances.

L'allocation se veut flexible et vise à capter les tendances haussières (périodes de « risk on ») et à se désinvestir en période de baisse (périodes de « risk off »). Lorsqu'un retournement des marchés est anticipé, les actifs risqués seront éventuellement sortis au profit d'actifs moins risqués comme le monétaire ou les obligations d'Etat ou certaines devises de référence (comme le Dollar ou le Yen) afin de profiter des mouvements de « fuite vers la qualité » (« fly to quality »).

L'équipe de gestion s'appuie sur des modèles propriétaires quantitatifs de détection et de suivi de tendance. Ces derniers sont utilisés comme un outil d'aide à la décision afin d'optimiser les points d'entrée et de sortie. La détection et le suivi de tendance (« trend following ») consiste à identifier une tendance et à la suivre, et non à l'anticiper. Ce qui revient à acheter lorsque les performances récentes témoignent d'une tendance haussière avérée, et à vendre lorsque cette tendance s'infléchit.

Les marges de manœuvre sont les suivantes (gestion en exposition) :

- Exposition nette actions : jusqu'à 10% (en incluant le delta des obligations convertibles).
- Exposition nette obligations d'émetteurs privés : [-50% ; +100%] dont [-20% ; +20%] en obligations convertibles contingentes (« CoCos ») et [-50% ; +100%] en dérivés de crédit.
- Exposition nette obligations d'Etat : [-100% ; +100%].
- Sensibilité taux : [-10 ; +10].
- Exposition devises : [-100% ; +100%].
- TCNs d'émetteurs publics ou privés : jusqu'à 100% de l'actif net.
- OPCs : maximum 10% de l'actif net.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis

Le FCP peut être positionné sur toutes zones géographiques (Europe, Etats-Unis, pays émergents...) et tous types de dettes (obligations d'Etat, obligations d'entreprise, obligations convertibles, dettes financières, obligations convertibles contingentes : « CoCos »,...). L'investissement dans des obligations convertibles contingentes et les obligations des pays émergents est limité à 20% maximum de l'actif net. Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés est limité à 60% maximum de l'actif net.

Dans le cadre de la gestion ESG, l'équipe de gestion procède à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Le taux d'analyse extra-financière des investissements de l'OPC est supérieur à 90%. L'analyse ESG des titres vifs se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises suivies et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables de chaque valeur suivie établissent une note ESG interne. Cette

note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les risques susceptibles d'affecter la durabilité des entreprises ou « Sustainability Risks » (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses) ainsi que les principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité ou « Principal Adverse Impacts » (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets) c'est-à-dire tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital (WACC) pour la gestion Actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire. De plus, une notation extra-financière pondérée des facteurs E, S et G est utilisée pour comparer la performance ESG des titres vifs en portefeuille à leur univers de référence. Les analystes-gestionnaires s'assurent, pour la partie obligataire corporate (financier et non financier), du maintien d'une notation ESG externe supérieure à celle d'un indice composite constitué à 90% du ICE BofA Euro Corporate (financières et non-financières) et à 10% du ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield (non-financières exclusivement) après élimination des 20% plus mauvaises valeurs. La méthodologie utilisée pour le calcul des indicateurs se trouve dans la notice méthodologique ESG disponible sur le site Internet de la société de gestion.

Le FCP peut utiliser des dérivés sur actions, taux, crédit et devises et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé aux risques de taux, de change, de crédit et de volatilité, dans une enveloppe fixée par une VaR absolue. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excèdera pas 400% brut.

Information Benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

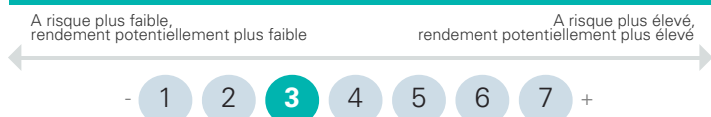
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 10h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition diversifiée aux risques de taux et de change explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	0,2%*
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

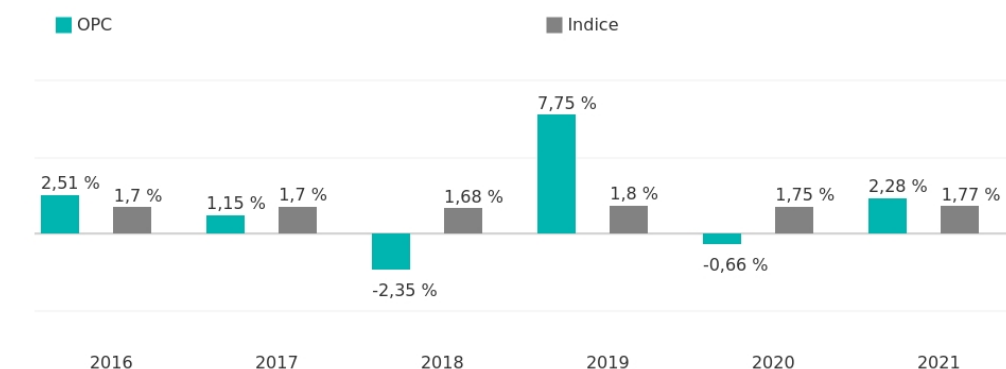
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30/06/2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Jusqu'au 28/06/2019 : Eonia capitalisé majoré de 2%
Jusqu'au 13/12/2019 : Eonia capitalisé majoré de 2,30%

à compter du 16/12/2019 : cf. Indicateur de référence en vigueur

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 21/07/2015

Devise : EUR

Indicateur de référence :

€STR Capitalisé + 2,30%

L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

À compter du 31/10/2019, l'objectif de gestion et la politique d'investissement ont été modifiés. Par conséquent, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet www.lazardfreresgestion.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **08/09/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.